

# Acétamipride, retenues collinaires, glyphosate et idéologie : plaidoyer pour une écologie rationnelle



18 juillet 2025

**J'ai été récemment amené à m'exprimer en conscience et en toute indépendance sur le sujet de la loi Duplomb.**

**Je précise que je n'ai, ni à titre personnel ni par le biais d'aucune entité liée à moi, aucun intérêt économique lié à ce sujet.**

**Pour autant je suis frappé de l'émotion suscitée par le sujet et, à ma modeste échelle, par ma prise de position. Voici donc un point plus précis.**

Sur le dossier de la loi Duplomb comme sur bien d'autres, je constate une montée préoccupante des biais idéologiques anti-agriculture. Ce rejet viscéral du « productivisme » relève souvent moins de l'analyse scientifique que d'un programme émotionnel, parfois quasi-religieux, qui transforme les agriculteurs en boucs émissaires d'un monde en crise.

## L'acétamipride : une molécule évaluée, pas une menace ignorée

Prenons un exemple précis : l'acétamipride. Seule la France l'interdit aujourd'hui, alors que l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a maintenu son autorisation après une réévaluation approfondie menée à la demande de l'État français et de l'ONG PAN-Europe, critique par principe de l'usage des produits phytosanitaires.

Dans un avis publié en mars 2024, l'EFSA a évalué une vingtaine d'études scientifiques. Beaucoup étaient méthodologiquement fragiles : biais de sélection, absence de données robustes sur l'exposition, points finaux non pertinents, dosages excessifs... Certaines ont été classées Tier 3, le niveau le plus bas de rigueur scientifique.

Lire l'avis complet ici : [EFSA – Statement on the toxicological properties and MRLs of acetamiprid](#)

Sur la neurotoxicité, les évaluations de l'EFSA, y compris celles de 2016 et 2022, concluent à l'absence de risques accrus pour la santé humaine. Elles ont tout de même recommandé un facteur de sécurité supplémentaire par précaution, tout en réaffirmant l'absence de danger démontré pour la biodiversité, la génotoxicité ou le développement.

## Usage domestique > usage agricole

Fait peu connu mais essentiel : en France, l'acétamipride est davantage utilisé en usage domestique (897 kg par an) qu'en agriculture (758 kg), selon l'ANSES. Et pendant qu'on l'interdit dans les champs, l'imidaclopride – un néonicotinoïde bien plus毒ique, interdit en agriculture depuis 2018 – reste en vente libre pour les colliers anti-puces pour chiens, best-seller du rayon.

Pourtant, AUCUNE étude sur la présence d'acétamipride dans les urines ou cheveux n'a cherché à identifier la source (usage agricole ou domestique). Ce manque de rigueur est à lui seul révélateur.

## Glyphosate, OGM, Notre-Dame-des-Landes... même matrice

Ce cas s'inscrit dans une tendance plus large, où le glyphosate, les OGM, les retenues collinaires ou encore les projets d'aménagement en territoires ruraux sont attaqués non sur la base des faits ou de la science, mais à partir d'un récit émotionnel, souvent simpliste et partial.

Je renvoie à ce très bon article sur le glyphosate... [Toutes les agences sanitaires indiquent que le glyphosate ne présente pas de risque – Le Point](#)

...comme à l'affaire Séralini, qui avait semé la panique sur les OGM en 2012, avant qu'une contre-étude sérieuse ne démonte méthodiquement ses biais :

[OGM : six ans après l'« affaire Séralini », une étude conclut à l'absence de toxicité sur les rats – Le Monde](#)

## Pourquoi je soutiens la loi Duplomb

Oui, en conscience, je soutiens la possibilité pour les agriculteurs d'utiliser, dans des conditions encadrées, des molécules comme l'acétamipride, ou de créer des retenues d'eau dans des territoires où la survie de l'agriculture en dépend. Parce que la réalité

du terrain ne peut pas être dissoute dans l'idéologie, au mépris des faits et de la science.

Il faut tout de même mesurer la portée de ces deux "études" (sur les OGM en lien avec un maïs de Monsanto et sur le glyphosate), littéralement mensongères, anti-scientifiques, et pourtant à l'origine d'une inflexion des politiques publiques.

Si la cause des écologistes contre les phytosanitaires est juste, pourquoi avoir besoin de déformer la réalité, d'ignorer la science, de mentir ?

Je le dis avec d'autant plus de clarté que je suis conscient du caractère politiquement clivant du porteur de cette loi par ailleurs utile. Il est regrettable que des batailles aussi fondamentales ne trouvent comme avocats et porteurs que les membres d'un seul camp, assez "radicaux" dans leur genre.

**Prétendre que le combat serait mauvais parce que son porteur serait controversé serait une erreur de perspective. Le combat est bon, et il doit être porté par d'autres.**

**Un mépris de classe déguisé en écologie ? Une fracture territoriale et sociologique à coup sûr en tous les cas**

Quand je vois les panneaux retournés dans les villages, les agriculteurs désespérés, les élus locaux réduits au silence ou au mépris, je repense à cet échange entre Stéphane Le Foll, alors ministre, et la secrétaire nationale à l'agriculture d'Europe Ecologie Les Verts, auquel j'ai assisté en tant que conseiller auprès et chef de cabinet. C'était en 2012, je n'ai pas l'habitude de partager des échanges dont j'ai été témoin dans mes fonctions publiques, mais il y a prescription... et c'est suffisamment éclairant pour que je le fasse.

Stéphane Le Foll :

« *La filière porcine en Bretagne, c'est 70 000 emplois. Si on suit ta proposition sur les phosphates de manière aussi brutale, on les condamne à court terme. On ne peut pas faire ça, on est d'accord ?* » Elle : « *Si, pourquoi pas ?* »

Tout est là. Même logique, hélas, que le tristement célèbre « *J'en n'ai rien à péter de la rentabilité des agriculteurs,* » signé Sandrine Rousseau. La rentabilité dont on parle n'est pas le profit indu de quelques riches céréaliculteurs de la Beauce. C'est le moyen de subsistance de dizaines de milliers d'exploitants.

Ils n'en ont "rien à péter ?" Eh bien moi, si, j'en ai quelque chose à faire.

On peut vouloir protéger la biodiversité sans sacrifier des familles entières, des territoires, et la cohésion nationale sur l'autel d'un dogme.